



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2019

Chacun son métier et les français seront bien soignés !

Nous avons découvert avec stupéfaction les propos du président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers tenus lors de la clôture de leur congrès et rapportés dans la presse.

Appeler à la suppression de la régulation médicale des appels d'urgence, dès lors qu'ils concernent un malade ou un blessé, témoigne d'une totale méconnaissance de notre système de santé, et particulièrement de l'aide médicale urgente. C'est remettre en cause une organisation qui, depuis plus de 50 ans, sauve des vies, permet de construire des parcours de soins pertinents et performants, et est maintenant largement copiée à travers le monde.

Dans un pays démocratique, les problèmes de santé, urgents ou non, sont pris en charge par le ministère de la santé, même si d'autres partenaires concourent à cette mission. Ainsi, l'aide médicale urgente et donc la régulation médicale relèvent de la compétence des professionnels de la santé : ce n'est pas discutable !

Docteur Patrick PELLOUX

Président de l'association des médecins
urgentistes de France

Docteur François BRAUN

Président de Samu-Urgences de France